UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT A COURTRAI

Un homme frappe sa femme de deux coups de ciseaux

Au Marché au Bétail, près de la Cité de Gremninghe, se trouve au numéro 26 un cabaret à l'enseigne: « Au Comte de Flandre », tenu par M. Gustave Vlaene, qui loue aussi plusieurs garnis. Dans un des logements habitent Adolphe Verbeke, né le 11 juin 1892, à Meulebeke, aide-maçon, et sa femme, Alida Dhondt. Il arrive assez souvent que des disputes éclatent au sein du ménage. Le mari est de caractère jaloux.

Dans la nuit de samedi, la rentrée tardive de Verbeke, qui regagna son domicile vers 1 heure du matin, fut l'occasion d'une nouvelle discussion.

Quelques minutes plus tard, la femme de Verbeke sortit en hâte de chez elle, poursuivi par son mari et se précipita dans une chambre commune occupée par d'autres personnes où elle s'affaissa. Elle déclara avoir reçu des coups de ciseaux.

Son mari étant entré à son tour, porteur de son arme, un logeur, sujet italien, appelé Sisslecio voulut le désarmer. Mal lui en prit, il reçut un coup de l'arme à l'épaule. Entre-temps survinrent d'autres logeurs qui eurent raison de Verbeke.

La police, mandée, vint immédiatement sur place. La victime, Alida Dhondt, avait reçu deux coups de ciseaux, un à l'épaule gauche et un autre à la jambe gauche. Le docteur Ghyoot vint lui donner ses soins et pratiquer quelques points de suture. La blessée fut ensuite transportée à l'hôpital, rue de Buda.

L'officier de police Deltour a enquêté sur place et entendu les témoins. Verbeke a été écroué.

Le Parquet, représenté par M. Thienpont, juge d'instruction, est descendu à midi sur les lieux.

Ne pas donner d'attention aux annonces, c'est s'exposer à bien des ennuis qu'elles éviteraient.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 16 MAI :

Aujourd'hui, saint Honoré; demain, saint Pascal.
Soleil: Lever à 5 h. 11; coucher à 20 h. 24.
Lune : Pleine du 16; dernier quartier le 24.
Bulletin météorologique pour la journée du 16 (Région Nord) : Ciel nuageux ou très nuageux à couvert avec quelques pluies; vents du Secteur Ouest, 4 à 6 m.; température en faible hausse, minimum environ 8°.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : A 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.
A 20 h., Hippodrome : Cirque Hoste.
A 20 h., Champ de Foire, Cirque Dejonghe.

LES CONCOURS DU 14 JUILLET

Les amateurs de chant, de déclamation et de théâtre habitant Roubaix apprendront avec plaisir que, comme de coutume, des concours seront organisés le 14 juillet prochain, à l'occasion de la Fête nationale.

En ce qui concerne le « théâtre », en plus des prix spéciaux affectés à chacune des cinq sections, des primes seront allouées aux régisseurs pour le souci de leurs mises en scène.

Pour faciliter la tâche des organisateurs, MM. les chefs de groupe sont priés de faire connaître tout de suite les titres des œuvres qu'ils se proposent d'interpréter aux concours; il leur est également rappelé qu'ils doivent s'assurer près de M. L. Holleville, 83, rue Claude-Lorrain, représentant de la Société des Auteurs, si les dites œuvres ne sont pas en privilège, afin de s'éviter le désagrément de l'interdiction.

Il est rappelé que ces concours sont réservés à toute personne ayant son domicile dans la ville, ainsi qu'aux groupes possédant leur siège à Roubaix.

L'organisation attire dès maintenant l'attention des concurrents éventuels sur le choix des morceaux qui seront soumis à une censure très sévère, car tout ce qui peut froisser, à quelque titre que ce soit, sera impitoyablement refusé; il est donc inutile d'apprendre des chansons ou des monologues avant de les avoir fait viser.

Pour tous renseignements, les amateurs peuvent s'adresser, dès maintenant, à la Mairie, bureau des Archives, tous les jours ouvrables, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h, sauf le lundi, jusque 17 h.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE LA « MUTUELLE NADAUD »

La puissante et toujours prospère Société de secours mutuels « La Mutuelle Nadaud » a tenu dimanche, à 10 heures, en la salle Sainte-Cécile, 23, rue Saint-Georges, sous la présidence de M. Fernand Motte, président d'honneur, son assemblée générale semestrielle statutaire.

Mille huit cents membres avaient tenu à assister à cette assemblée, qui comportait un ordre du jour très chargé.

Au bureau avaient pris place, autour de M. Fernand Motte, MM. Edouard Dubois, président de la Mutuelle; Joseph Wibaux, Louis Leclercq-Motte, Albert Prouvost, Arthur Mercier, Edouard Roussel, Maurice d'Halluin, membres d'honneur; MM. Désiré Ley, administrateur du Consortium et Boulin, ancien inspecteur du Travail.

LES RAPPOTRS

En ouvrant la séance, le président donne la parole à **M. T. Goethals**, secrétaire général, pour la lecture du rapport moral.

Ce dernier attire l'attention de l'assemblée sur l'accroissement du nombre des membres de la « Mutuelle Nadaud ». La société qui comptait 2.673 sociétaires à la fin 1926 a recruté 69 nouveaux membres, ce qui porte les effectifs — déduction faite des décédés et démissionnaires — à 2.720 membres.

Le rapporteur adresse ensuite un souvenir ému aux quinze sociétaires décédés depuis la dernière assemblée et adresse à leur famille ses sentiments de condoléances. Ces familles ont reçu chacune une somme de 300 fr.

Pendant l'année 1926, le nombre des décès s'est élevé à 26 et la « Mutuelle » a dû verser 20.800 francs.

M. Goethals félicite M. Joseph Wibaux, de sa récente nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur et le remercie du don de 500 fr. qu'il fit généreusement, en cette occasion, à la « Mutuelle Nadaud ».

La société a reçu également avec reconnaissance les divers autres dons et subventions suivants: 4.770 fr. de la ville de Roubaix, 800 fr. et 15.206 fr. de l'Etat, 100 fr. de M. Léon Duvallet et 24.800 francs du Consortium de l'Industrie textile, cette dernière somme pour le service « Allocations maladie ».

Le rapporteur félicite ensuite MM. Lamant, Delcuellerie et Victor Décok, administrateurs de la « Mutuelle », qui ont obtenu diverses récompenses au titre de la Mutualité, et félicite chaudement MM. Fernand Destrien, président de la Commission de contrôle et ses collaborateurs, Gustave Fay et Ingiebert, qui se dévouent sans compter pour la société.

Il termine en faisant un nouvel et pressant appel à la propagande.

Mlle Singlet donne ensuite lecture du bilan de la « Mutuelle » (section féminine) au 31 décembre 1926. L'excédent des recettes sur les dépenses a été de 8.265 fr. 95, mais il faut tenir compte d'une encaisse de 7.525 fr. au 1er janvier 1926, d'où il ressort que recettes et dépenses se balancent à peu près.

Mlle Singlet fait ressortir que la section féminine ayant été reconnue comme faisant partie intégrante de la « Mutuelle Nadaud » celle-ci bénéficiera à l'avenir des subventions de l'Etat.

La parole est ensuite donnée à **M. Bouvry** qui fait un exposé des questions médicales et pharmaceutiques.

L'assemblée consultée, fait pleine confiance à son président dans le procès intenté à la pharmacie mutualiste par le Syndicat des pharmaciens du Nord et autorise M. Dubois à poursuivre en appel en cas de condamnation prononcée par le Tribunal correctionnel.

M. Bouvry fait l'exposé de la situation financière de la « Mutuelle ». Elle s'établit comme suit: recettes, 247.149 fr.; dépenses, 231.813 fr.; reste en caisse au 31 décembre 1926, 15.336 fr.

Après la lecture de ce rapport, **M. Eimar** demande que l'Union des Sociétés de secours mutuels du Nord reconnaisse ses torts au sujet de l'achat du « Palais de la Mutualité » et réclame des éclaircissements en ce qui concerne le contrat à passer entre le Consortium et la Mutuelle Nadaud.

M. Wattinne déclare qu'après les incidents de Strasbourg, il est de la dignité de la société de s'abstenir de participer aux fêtes mutualistes qui auront lieu à Roubaix le 12 juin et il dépose un ordre du jour en ce sens.

Celui-ci, mis aux voix, est adopté à la presque unanimité de l'assemblée.

M. Dubois répondant à M. Eimar, lui donne satisfaction sur les deux points délicats qu'il avait soulevés et, après diverses autres interpellations sans grande importance, la discussion générale est close.

Avant de lever la séance, **M. Fernand Motte**, après avoir évoqué la mémoire de M. Alfred Motte ,à qui l'assemblée a rendu tout à l'heure un solennel hommage, félicite M. Dubois de l'exposé net et franc qu'il vient de faire en réponse aux légitimes questions de l'assemblée et termine en souhaitant que ce jour marque le début d'une période d'apaisement.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.30; extra, 19 et 21; Café, 20. Hollande, 8.50. Biscuits, 7 à 11. 3d

L'assemblée générale annuelle de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Technique Roubaisien

Les membres de cette intéressante association, qui se trouvent toujours avec plaisir dans l'intimité, se sont réunis dimanche pour leur assemblée générale annuelle. Pour préluder à cette réunion et selon une pieuse coutume, les anciens étudiants ont assisté, à 9 h. 30, dans la chapelle de l'Institution, à une messe célébrée pour le repos de l'âme des membres défunts de l'Association.

M. l'abbé Leduc, supérieur de l'Institution Notre-Dame des Victoires, a prononcé le sermont de circonstance.

LA RÉUNION GÉNÉRALE

Réunis à nouveau, à 10 heures, dans une salle de l'Institut, les membres de l'Association ont pris part à la séance de travail prévue à l'ordre du jour. Au bureau avaient pris place: M. le chanoine Tillie, directeur de l'Institut Technique; MM. Edouard Motte, président; Paul Pecquendar et Amand Gombert, vice-présidents; Louis Eeckman, trésorier; M. l'abbé Rimette, secrétaire général; André Froidure, Albert Cliet, Léon Frasez, Amédée Caudron, membres du bureau.

M. Motte, président, souhaite la bienvenue aux anciens, si nombreux, les félicite de donner par leur présence une nouvelle preuve de l'intérêt qu'ils portent à la bonne marche de l'Association, et donne la parole à M. l'abbé Rimette.

M. l'abbé Rimette passe en revue les étapes franchies avec succès par l'Association, et fait ressortir la nécessité et tout l'intérêt des réunions périodiques régulièrement suivies par les sections, notamment les trois réunions générales et les trois réunions de sections, faites à Roubaix. Le rapporteur fait part à l'assemblée du désir manifesté par l'Union des ingénieurs catholiques de se réunir à l'Institut Technique, en collaboration avec les ingénieurs membres de l'Association. M. l'abbé Rimette annonce que l'Association des anciens de l'I.T. fait partie des Amicales de l'enseignement libre.

Concernant les relations extérieures, le rapporteur rappelle les belles réunions à Rouen, et remercie M. Blanchet qui en a été le principal instigateur, puis il annonce aux applaudissements de tous que six réunions à Roubaix, et trois à Rouen, sont prévues pour l'année 1928. M. l'abbé Rimette termine par un exposé de « La Revue » destinée à accentuer les rapports entre les membres et à aider les A.E. à obtenir une situation convenable; puis il ajoute, que pour diminuer les frais généraux, le recouvrement par poste, des cotisations, sera supprimé, ces cotisations seront payées directement au siège de l'Association.

A l'unanimité, et aux applaudissements de l'assemblée, M. l'abbé Rimette est nommé secrétaire général de l'Association.

M. L. Eeckman, trésorier, expose la situation financière, qui suit une marche prospère et s'établit comme suit: recettes, 91.904 fr. 20; dépenses, 54.712 fr. 55, soit un avoir au 15 mai de 37.191 fr. 65. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

LE BANQUET

La vaste salle du réfectoire de l'Institution Notre-Dame des Victoires contenait environ quatre cents convives pour le banquet annuel, qui était présidé par M. E. Motte, entouré de M. le chanoine Tillie, directeur de l'I.T.R.; MM. Pecquendart, A. Gombert, vice-présidents; l'abbé Leduc, supérieur de l'I. N.-D. des Victoires; Paul Mullier, président de la Fédération des A. E. de l'enseignement libre; Me Goethals, avocat; Burlet, directeur du Conditionnement ; les professeurs de I.T., etc...

Au dessert, **M. E. Motte** a rendu hommage au dévouement de M. l'abbé Rimette, à la haute direction de M. le chanoine Tillie et salue respectueusement M. l'abbé Leduc, ainsi que les notabilités présentes .

M. le chanoine Tillie remercie M. l'abbé Leduc d'avoir bien voulu mettre une salle à la disposition de l'Association, le local de l'I.T. devenant trop exigu. A ce sujet M. le chanoine Tillie envisage la nécessité dans un avenir prochain, de faire construire un immeuble en rapport avec les exigences du moment. Faisant allusion à la mort récente du R.P. Willermet, M. le chanoine Tillie présente le R.P. Courtois, dominicain, qui sera le digne successeur du regretté R.P. Willermet.

Des allocations sont encore prononcées par MM. H. Crombé, les abbés Rinette, Marescaux et Me Goethals. La soirée s'achève au milieu d'une franche camaraderie.

CARROSSERIE VAN DEN HENDE, Roubaix (Tél. 2.72). — Transformation de toutes roues en **Confort Bidendum.** Maison recommandée par **Michelin.** 37604

La fête annuelle du Pèlerinage de Lourdes

Dimanche, à 17 h., en l'église St-Martin, a été célébrée, par un salut solennel, la fête du pèlerinage de Lourdes (train jaune).

Le vaste sanctuaire était empli d'une multitude de fidèles parmi lesquels les coiffes des religieuses jetaient leur note claire.

A l'issue des vêpres, M. le chanoine Régent, aumônier militaire du 1er Corps d'armée, officier de la Légion d'honeur, monta en chaire et prononça une allocution émouvante et d'une inspiration élevée.

Avec sa belle éloquence coutumière, M. le chanoine Régent, dépeignit le charme d'un pèlerinage à Lourdes, la ville des miracles, et montra le puissant réconfort moral et la sérénité d'âme qu'emportent de ce trop court séjour en ce lieu béni, la multitude des pèlerins et des malades qui s'y pressent chaque année pour implorer la Sainte.

La procession rituelle se déroule ensuite dans toute la splendeur de ses costumes éclatante de blancheur, sous les mille feux des lustres, parmi les chants fervents des fidèles, massés sur son parcours.

VENEZ VOIR « LA GRANDE PARADE », Ciné Moderne, rue Jouffroy. 37646

LA DISTRIBUTION DES PRIMES

des legs Alfred Motte-Grimonprez, Julien Lagache, Théodore Lallemand et des Comités des fêtes de quartiers

Dimanche, à 11 heures, a eu lieu dans la salle Pierre-de-Roubaix, à la Mairie, la distribution des primes des legs Alfred Motte-Grimonprez, Julien Lagache, Théodore Lallemand et des comités des fêtes de quartier. Cette cérémonie était présidée par M. Alfred Lerouge, président du Bureau de Bienfaisance, ayant à ses côtés MM. Gaston Duburcq et Wynants, administrateurs; Eugène Motte, Eugène Mathon, Robert Motte et Cordonnier, secrétaire du Bureau de Bienfaisance.

Dans la salle on remarquait M. Thaune, consul de Belgique, ainsi qu'une délégation des religieuses de cet établissement charitable.

Discours de M. Lerouge

Prenant le premier la parole, M. Lerouge annonce que la Commission du Bureau de Bienfaisance a tenu à accorder la moyenne partie de ces primes, non seulement à des familles nécessiteuses dont l'intérieur est bien tenu, mais aussi à des blessés ou mutilés du travail et à ceux qui, fatigués par l'outil ou le métier qu'ils ont manié ou guidé jusqu'à la limite de leurs forces, ont dû à regret quitter un travail qu'ils aimaient.

Discours de M. Eugène Motte

Au nom des familles des donateurs, M. Eugène Motte, ancien député-maire de Roubaix, prend la parole. Après quelques mots de remerciements à M. Lerouge, il retrace la vie de son père, Alfred Motte, qui s'adjoignant comme associés directeurs et contremaîtres compétents et laborieux, associa le capital et le travail et créa de vastes usines qui firent, pour une grande part, la prospérité de notre ville.

C'est, dit en terminant M. Eugène Motte, l'ouvrier de Roubaix qu'Alfred Motte, à l'âme citoyenne, a voulu honorer et récompenser. C'est l'artisan qu'il a cotoyé pendant 35 ans, en patron familier, prenant plaisir dans de tels entretiens et semant quel admirable fonds de philosophie et de vertus y fleurit.

Son legs intangible fait lentement sa boule de neige. Les distributions annuelles ne sont que des hors-d'œuvres destinés à rappeler le nom du fondateur en attendant qu'on puisse disposer d'un million de francs produit par les arrérages. L'on est déjà au tiers de la route avec 630.240 francs.

Ce sont les générations de demain qui bénéficieront de ce premier million, destiné aux ménages de mérite. Les vertus se transmettent de père en fils bien mieux que les tares. Une de mes convictions les plus chères, les plus vraies, est la solidarité qui existe entre les hommes et leur passé héréditaire. Oui, nous sommes faits de ce que nos pères ont senti, ont aimé, ont espéré, ont souffert. Les vertus de travail, de probité ne sont pas qu'en exergue sur l'écusson de la ville, qui porte : « Probitas, Industria », moi je compte avec certitude que les vertus du vieux roubaisien sont gravées à l'eau forte dans le cœur des jeunes générations et que demain vaudra le présent.

Le discours de M. Motte a été chaleureusement applaudi.

LE PALMARÈS

M. Cordonnier a ensuite donné lecture des primes de propreté accordées en vertu des dispositions du legs Alfred Motte-Grimonprez aux ménages ouvriers les mieux tenus.

Cette année, la valeur totale des primes est de 3.345 francs.

2 cuisinières d'une valeur de 239 francs l'une. — Herreman Auguste, 16, rue de Maufait; Liviau Vital, 6, rue Jean-Macé.

4 berceaux garnis d'une valeur de 195 fr. l'un. — Vanhoutte Jean-Baptiste, 20, rue Thècle; Martinet Jean, quai de Cherbourg, cour Wallerand, 1; Fournier Eugène, rue Daguesseau, 17, cour Fontier, 1; Tricot Isale, rue Raphaël, 3, appart. 1.

3 buffets d'une valeur de 270 fr. l'un. — Geultier François, rue du Bon-Rasoir, 24; Vandeweghe Henri, rue de Beaumont, Foyer Roubaisien, 37; Durieux Jules, rue et impasse de la Barbe-d'Or, cour Courtois, 5.

10 lots de 6 chaises d'une valeur de 127 fr. 50 le lot. — Lemaire Cyrille, rue Choiseul, Maisons Foveau, 10; Hubaut Fernand, rue Vaucanson, 40; Benoit Henri, rue de l'Alma, fort Frasez, 117; Trouquette Arthur, 150, Avenue Linné; Mortier Léon rue Bernard, 34, cour Duthy, 5; Traens François rue Molière, 35; Deplanque Georges, rue Franklin, 156, cour Crommelinck, 4; Brocquevieille Victor, rue Raphaël, 4, appart. 2; Laruelle Charles, rue Jean Macé, 65; Delannoy, Georges, rue Carpeaux, impasse Modart, 1.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions de la Fondation Motte-Grimonprez, aux familles nombreuses ou aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 850 francs.

7 primes de 50 fr. chacune. — Delevoye Julien rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 6 ; Vanreust Théophile, rue de la Vigne, 81, cour Vanheveren, 7; Vve Dhennin, née Duvillier, rue Jules-Guesde 23 bis cour Ghestem, 16; Colpaert Charles, rue Jules-Guesde, 179, cour Tonneau, 20; Legrand Pierre, rue de Leuze, 51; Baert Georges, rue Saint-Amand, cour Deswaef, 5; Bradt Noël, rue de Condé, cour Vroman, 2.

Prime accordée en vertu des dispositions du legs Julien Gadenne-Michollet, à une personne ayant recueilli un orphelin pendant l'année.

Cette prime est d'une valeur de 140 francs. — Demoestere-Delaforterie, rue de Leuze, 61.

Primes de propreté accordées en vertu des dispositions des legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne, aux familles nombreuses et aux ménages ouvriers les mieux tenus. La valeur totale de ces primes est de 950 francs.

19 primes de 50 francs chacune. — Lepelve Arthur, 201, rue de la Mackellerie; Debuisne Charles, rue Jules-Guesde, 278, cour St-Eugène, 7; Herbomez F. née Simon, rue de Leers (roulotte); Rieul Veuve, née Locquet Noémie, rue de Tourcoing, 106, cour Saint-Louis, 16; De Wyndt Louis, rue de Tourcoing, 106, cour Saint-Louis, 16; Dobrus Veuve, née Vanoverveldt, rue des Champs, 27 bis; Chombeau Veuve, née Dhooge Cécilia, rue de l'Alma, fort Frasez, 62 bis; Lorthiois Gustave, rue de l'Alma, fort Frasez, 45; Chombeau Achille, rue Rossini, 14; Hennebel Léon, Place Carnot, cour Bousart, 5; Boucourt Veuve, née Vandarschaege, rue d'Ypres, 5; Sluyts Alphonse, rue Montgolfier, cour Degraeve, 8; Bacquet Charles, rue du Gros-Seule, 17; Bataille Veuve, née Surquin El., rue Chanzy, 25; Brillard Gustave, place de l'Abattoir, 3; Berthe Emile, rue de l'Ommelet, 1; Blaicq Henri, avenue Alfred Motte baraquement 31; Bossuyt Gustave, rue Ma Campagne, 48; Cattel Hector, rue de Lannoy, 196, cour Delplanque, 3.

Primes accordées avec le produit d'un titre de rente provenant de sommes versées par les Comités des Fêtes Franco-Belges et des quartiers de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four. La valeur totale de ces primes est de 1.150 francs.

23 primes de 50 francs chacune. — Vve Boutquin, née Nolle, rue Christophe-Colomb, 29; Brabant Isidore, rue Latine, 9, cour Germain, 3; Buysse Raymond, rue de la Guinguette, cour Mullier, 22; Chamart Pierre, rue de la Guinguette, 13, cour Ecquenet, 10, Cornélis Albert, rue du Fontenoy, 87, cour Mercier, 20; Vve Corraille, née Dhui, rue de l'Ermitage, cour Billot, 15; Baines Aurélia, rue Archimède, 90; Bataerdelle Jeanne, rue de l'Alouette, cour Vanuxem, 5; Bayaert Octave, rue de la Barbe-d'Or, cour Lemen, 4; Mme Bayart, née Masurel, rue Isabeau, cour Leclercq, 2; Vve Béghin, née Millet, rue Duflot, 43; Mme Amelicotte, née Hopital, rue de l'Ommelet, cour Rembruteau, 4; Bacq François, rue Dampierre, 41; Dubus Georges, rue Guizot, 12; Mme Beauvois, née Blo Maria, rue de la Bazque, 19 bis, cour Lecomte, 6; Mme Berget, née Dumoulin, rue Courbet, 5; Bert Marguerite, boulevard de Beaurepaire, 80; Vve Blaeq, née Delescluse, rue du Ballon, 73; Vve Bonnel, née Lecocq, rue de l'Epeula, cour Desrousseaux, 27; Mme Boucockeyt, née Butstraen Maria, rue de Lannoy, 219, cour Dujardin, 6; Boutquin Eugène, angle des rues de la Potennerie et Volta; Bouvry Léopoldine, rue du Ballon, 74.

Primes accordées par le Bureau de bienfaisance Ces primes sont accordées pour donner satisfaction à des personnes sans soutien ou à des ménages nécessiteux méritants, soit par la tenue de leur intérieur, soit par leurs efforts pour élever convenablement leur famille et se suffire par leurs propres moyens. Le total de ces primes est évalué à 3.760 francs environ.

33 paires de draps d'une valeur de 80 fr. l'une. — Sosto Jules, rue du Parc, 40; Vve Declercq, née Deroubaix, rue de l'Epeule, contour de l'Abreuvoir, cour Fayat, 3; Desmarcheller Emile, rue du Danemark, 7; Mairesse Charles, rue de Wasquehal, cour du Brondeloir, 13; Hels Albert, rue Decrême, 101, cour Debruyne, 2; Pluquet Georges, rue Decrême, 101, cour Debruyne, 8; Hoedes Léon, rue Chanzy, 15; Hespel Maurice, rue Chanzy, cour Dokien, 6; Deschamps Henri, rue de Denain, cour Flamencourt, 14; Vve Chevalle, née Lefebvre, rue Ma Campagne, 103; Dumazy Gustave, rue de Manbeuge, fort Lorthiois, 88; Kinis Emile, rue de Pile, 53, cour Cherupendali, 8; Robaert Albert, rue de Tournai, 20; Delrouz Anatole, rue du Pile, 162, cour Boute, 8; Potteau Cyrille, rue du Pile, 146; Debels Auguste, rue de Beaumont, Foyers Roubaisiens, 213 Jamy Eugène, boulevard de Fourmies, 169, Appartement 5; Mairesse Emile, rue Raphaël, 1, Appart. 7; Herbaut Paul, rue Raphaël, 1, Appart. 5; Van Cassel Joseph, rue Rubens, 106, Appart. 1; Petit Victor, rue Léonard-de-Vinci, 2, Appart. 2; Carette Jean, rue Jean-Macé, 9; Hasquette Emile, rue de Beaumont, Foyers Roubaisiens, 2; Dedeurwaerder Jean-Baptiste, rue de la Guinguette, 121, cour Osterlinck, 5; Kellemer Arthur, rue et impasse de la Barbe-d'Or, cour Courtois, 8; Debucois Albert, rue de la Base-Masure, cour Agache, 14; Couque Louis, rue Rossini, cour Dahlquin, 1; De Rous Léon, rue de Flandre, 113; Vve Axters, née Behiels, rue de la Barbe-d'Or, 1; Busschaert Hector, rue Stéphenson, 14, cour Brabant, 1; Vve Verheeghem, née Leprêtre, rue de Lens, maisons Cordonnier, 13; Carels Arthur, rue de Lannoy, 240, cour Lenne, 2.

24 primes de 50 francs chacune. — Brics Henry, rue Marie-Buisine, 129; Vve Bricourt, née Verhecke, rue du Fort, cour Couthier, 13; Vve Brilleman, née Desmet, rue Jacquard, 92; Cocheteux Hortense, rue de Lannoy, fort Desprez, 10; Vve Corman, née Delcroix, rue de Bouvines, 109, cour Fontier, 34; Vve Wartel, née Dogimont Marie, boulevard de Belfort, 20; Broux Henri, rue Ste-Elisabeth, 39; Vve Brunet, née Defontaine, rue du Luxembourg, 40; Bury Félicie, rue David-d'Angers, 4; Buys Albert, rue des Longues-Haies, 353, cour Jénart, 1; Vve Caby, née Pluquet, rue Marie-Buisine, 58; Caillaux J.-B., place de l'Abattoir, 8, cour Flipo, 1; Vve Capart, née Vandenborgh, rue Meyerbeer, 52, cour Stock, 2; Vve Cartier, née Souris, Grande-Rue, 215 bis, cour Réquillart, 1; Vve Charles, née Vitrant, rue Jules-Guesde, 369; Chimay Louise, rue d'Alger, 15; Claeys Alphonse, rue St-André, 1; Weymiens Gustave, rue Salomon-de-Caus, 15; Delcroix Emile, rue des Anges, 113; Keerman Armand, rue d'Arcole, cour Joye, 17; Dorne Gaston, boulevard de Fourmies, 169, Appart. 6; Rommel Henri, rue Bernard, 40, cour Soric, 8; Charles André, rue de Tunis, 14, cour Beniest, 2; Gaillet Albert, rue d'Autoing, cour Orange, 3.

LA CHARITÉ consiste à soulager ceux qui souffrent. Indiquer la pommade « Florentine » à ceux qui sont atteints d'eczéma, démangeaisons, plaies variqueuses. Rr. 7,50 (impôt compris). Rocher, 32, rue de Grenelle, Paris. 37684

UN TAMPONNEMENT RUE DE L'ALMA

L'auteur de l'accident prend la fuite, sans s'inquiéter des blessés, puis abandonne sa voiture à l'octroi de Tourcoing

Dimanche, à 14 heures, un tamponnement d'automobiles, qui aurait pu avoir des suites très graves, s'est produit en face du numéro 92 de la rue de l'Alma.

L'auteur de l'accident, que l'on croit être un Belge du nom de Louis Coquelez, a aggravé singulièrement son cas en prenant la fuite sans s'occuper des victimes causées par son imprudence manifeste.

Au cours de l'enquête que nous avons menée, il nous a été possible de joindre M. Victor Gilmet, 39 ans, chauffeur d'auto, domicilié 17, rue Pierre-Corneille, à Tourcoing, qui se trouvait dans l'auto tamponnée et qui nous a fait le récit suivant de l'accident:

« Je me rendais à Tourcoing avec mon camarade Arsène Verue, 33 ans, chauffeur, domicilié 257, rue des Plats, qui conduisait, dit-il, quand au moment où nous allions tourner dans la rue Saint-Vincent, une automobile arrivant à toute vitesse dans le sens opposé au sens unique, vint tamponner violemment notre voiture qui, sous le choc, monta sur le trottoir.

» J'ai été projeté sur le pare-brise et légèrement blessé. Quand je suis revenu de mon léger étourdissement, j'ai vu l'automobiliste auteur de l'accident s'enfuir après avoir laissé descendre de sa voiture une personne qui l'accompagnait et qui avait été elle-même légèrement blessée. »

M. André, l'actif commissaire de permanence, aussitôt prévenu de ces faits, se rendit sur les lieux et interrogea le blessé de l'auto tamponneuse, qui s'était rendu chez M. le docteur Desbonnets pour se faire panser.

L'interpellé déclara se nommer Daniel Myle, être âgé de 21 ans et avoir son domicile 146, rue Lacroix. Il refusa avec obstination de donner le nom de son camarade en fuite.

Sur ces entrefaites, le magistrat apprit qu'une automobile répondant au signalement de la voiture tamponneuse se trouvait abandonnée près de l'Octroi de Tourcoing, à quelques mètres du pont de la République.

M. André s'étant rendu à l'endroit indiqué, fouilla la voiture et y découvrit des papiers au nom de Louis Coquelez, 2, avenue des Nations, à Bruxelles.

Il apprit des employés de l'Octroi que le conducteur avait quitté sa voiture en déclarant qu'il allait se laver.

On ne l'a plus revu et M. André a fait saisir la voiture, qui porte le numéro 58.415.

Le chauffeur est activement recherché.

NOS LECTEURS APPRÉCIERONT les qualités et les prix des coupons cretonnes et tissus d'ameublement, toiles, coutils et articles divers mis actuellement en vente aux Magasins Dubrunfaut, place Fosse-aux-Chênes et 30, rue Pauvrée. Ouv. tte la semaine, dimanche excepté. 37548

Une automobile disparaît

Dimanche, vers deux heures du matin, en sortant du café Horrent, place de la Gare, où il s'était arrêté un instant, M. Georges Bourgeois, 27 ans, marchand d'appareils photographiques, 39 bis rue Pauvrée, a constaté que son automobile qu'il avait laissée sur la Place avait disparu.

Toutes les recherches entreprises pour la retrouver sont demeurées vaines.

Les postes frontières et tous les services de la région ont été alertés téléphoniquement.

Voici le signalement de l'automobile volée : torpédo 4 places, 9 chevaux, numéro de série 92.531 numéro d'immatriculation 3534 D. 4 carrosserie et garniture intérieure couleur havane; ailes et roues couleur noire. valeur 18.000 francs.

PEUGEOT. Livrais. rapide tous modèles. Agent direct : **Venant,** 40, rue de Lille, Roubaix. 37093

LES CAMBRIOLEURS OPÈRENT

Rue Victor-Delannoy

En entrant chez lui samedi, vers 23 h., M. Jules Verstraete, 43 ans, représentant, 28, rue Victor-Delannoy, a trouvé la porte d'entrée de son habitation ouverte.

Les cambrioleurs, après avoir minutieusement fouillé toutes les pièces, étaient partis en emportant un édredon en duvet et une paire de souliers.

La porte a été fracturée et on y relève la marque de nombreuses pesées.

Rue Larochefoucauld

Au cours de la même soirée, vers 22 h. 40, M. Léon Bailleul, 23 ans, facteur des Postes, domicilié 1bis, rue Larochefoucault, dormait dans une des chambres du premier étage, quand il fut réveillé par un bruit assez fort provenant du rez-de-chaussée.

M. Bailleul ouvrit sa fenêtre juste à temps pour voir s'enfuir à toutes jambes deux individus qui sortaient de chez lui et deux autres qui faisaient le guet en face de sa demeure.

La porte d'entrée avait été fracturée et seule l'intervention du postier avait empêché les malfaiteurs de mener à bien leur projet.

Une basse-cour dévalisée rue Basse

M. Louis Lampe, 32 ans, cabaretier, rue Basse, 37, est venu déclarer que des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui dans la nuit de samedi à dimanche et avaient fait main-basse sur dix poules et un coq.

M. André, commissaire de permanence, a ouvert des enquêtes au sujet de cette série de vols et a chargé le service de la Sûreté d'en rechercher les auteurs.

JALOUSIES. A TOULET, Spécialiste, 16, rue des Fabricants, 16, Rx. (Tél. 279). 37161

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO. — Dimanche, vers 18 h., un cycliste, Gérard Vromant, corroyeur, domicilié, 12, rue des Lignes, a été renversé, Place de la Liberté, par une automobile.

Vromant, qui a été légèrement blessé au genou droit et à la cheville gauche, a été mis au dépôt de sûreté vu son état d'ivresse.

AGENCE CHRYSLER. 3 modèles, 6 cylindres. 2, Place du Calvaire, Tr. (Tél. 13.38). 27184

CROIX

La grande vente de charité et la foire aux plaisirs de la paroisse Saint-Pierre

La vente de charité et la foire au plaisir, qui obtinrent un immense succès samedi ont vu une grande affluence dimanche toute la journée. Le temps, qui s'était montré favorable samedi, a légèrement boudé hier malgré cela ce ne fut qu'un va-et-vient de curieux et d'acheteurs et l'on peut dire que la première foire au plaisir de la paroisse Saint-Pierre fut un réel succès.

Durant toute la journée une foule d'amateurs ne cessa d'affluer au Cercle Léon XIII. Si le public venait en si grand nombre, c'est qu'il savait y trouver de quoi se distraire.

En plus des comptoirs merveilleux tenus par les dames du Comité, les attractions les plus sensationnelles emplissaient la cour.

Le concert-apéritif donné à 11 h. 30, par « L'Harmonie du Créchet » fut très suivi et très goûté du public qui ne ménagea pas ses applaudissements aux excellents musiciens.

A 21 h. un grand feu d'artifice clôtura cette magnifique journée dont les paroissiens de St-Pierre conserveront un profond souvenir.

UNE CONFÉRENCE DE M. Eugène DUTHOIT. — L'éminent président des Semaines sociales de France, M. Eugène Duthoit, donnera jeudi prochain, à 20 h. 30, salle du Cercle Saint-Martin, rue Eugène-Guillaume, une conférence sur « l'Eglise et la vie internationale ».

Ce sujet intéressera tous les catholiques, qui viendront très nombreux écouter l'éloquent conférencier.

M. Eugène Duthoit est très estimé à Croix, où il a habité plus de trente années ,pendant lesquelles il s'intéressa à toutes les œuvres catholiques et sociales et contribua pour beaucoup à la formation d'une élite de jeunes gens dans un Cercle d'études, qu'il présida avec une compétence et une autorité exemplaires.

FÊTE DES MÈRES. — A l'occasion de la Fête des Mères qui aura lieu le 22 mai 1927, l'Administration municipale a décidé qu'un concert-apéritif aurait lieu ce jour-là, de 11 h. 30 à 12 h. 30, sur le kioque de la Grand'Place. A 10 h., remise des décorations. A 10 h. 30 aura lieu à la Mairie un tirage de primes au profit de toutes les mères de famille : 1re prime : 100 fr.; 2e 75 fr.; 3e 50 fr.; de 4 à 14e prime : 25 francs.

Les mères qui désirent participer à ce tirage de primes, pourront se présenter à la Mairie, les mardi 17 et mercredi 18, dans la matinée, ou les jeudi 19 et vendredi 20, dans l'après-midi, pour retirer un ticket, leur permetant de participer à cette loterie.

Les intéressées devront se munir de leur livret de famille ; les filles-mères devront justifier de leur situation par un bulletin de naissance de leur enfant.

AMICALE RUE TURGOT. — Chorale : Répétition demain mardi, à 19 h. 30.

LES DROITS DE PLACE. — Des arrhes seront perçues à la distribution des places le mardi 31 mai, à 14 heures.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Mlle Barin a remis 10 fr. à la Mairie.

WASQUEHAL

RENTES D'ACCIDENT DE TRAVAIL DE LA CAISSE DE VIEILLESSE. — Les titulaires de rentes d'accidents et de cais